Démarche Prospective du Pays de Châteaubriant

# Un pays se projette sur son avenir

## En 2026, à la Foire de Béré...

ou comment les acteurs du Pays de Châteaubriant ont partagé leurs connaissances pour préparer l'avenir de ce territoire

Photo : Claude LECERF

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT

De juillet 2006 à avril 2007, à l'initiative de la DDE, avec l'appui du sous-préfet de Châteaubriant et de plusieurs services de l'Etat, les élus du Pays et les acteurs locaux avec la participation du conseil général de Loire-Atlantique et du conseil régional des Pays de la Loire se sont réunis pour réfléchir ensemble à l'avenir de ce territoire.

Un territoire impacté par des infrastructures et des projets importants :

- la 2x2 voies Nantes-Rennes
- le projet d'aéroport Notre Dame des Landes
- le projet de Tram-Train Châteaubriant / Nantes
- le projet de 2x2 voies Rennes / Angers
- l'aménagement de l'axe Laval / Saint-Nazaire (RD 771 de Laval à Nozay, RN 171 de Nozay à Savenay)

A l'origine, la DDE de Loire-Atlantique, dans un contexte de réorganisation lié à la décentralisation (transfert de compétences - loi du 13/08/04), souhaitait engager une réflexion de prospective territoriale.

A l'arrivée, c'est une véritable démarche d'avenir qui a été conduite avec tous les acteurs du pays... un véritable point de départ vers d'autres projets.

***La démarche s'est déroulée en trois phases :***

***1. la définition d'enjeux à partir d'un diagnostic partagé***
***2. l'élaboration de plusieurs scénarios pour aboutir à un " scénario préférentiel "***
***3. une phase stratégie à poursuivre***

# Phase 1. Les enjeux

## Quatre enjeux majeurs pour l'avenir du pays de Châteaubriant

Quatre enjeux ont été identifiés, à l'issue du diagnostic de territoire et d'une analyse " Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces ".

### 1 - Un enjeu en termes d'image et d'attractivité du territoire

Le Pays de Châteaubriant a une image reconnue de cadre de vie agréable et de qualité (paysage, environnement, faibles nuisances,…). Cette image est toutefois peu lisible et insuffisamment valorisée, donc faiblement porteuse en termes d'attractivité.

Cet enjeu, pour le territoire, porte sur :

- son identité, notamment au regard des autres territoires de Loire-Atlantique
- la valorisation et le renforcement de ses atouts.

### 2 - Un enjeu en termes d'accueil et de consolidation / renforcement / cohésion sociale

Les récentes statistiques montrent une évolution positive de la population, certes de façon moindre que dans d'autres territoires de Loire-Atlantique et contrastée entre les différents secteurs du territoire, mais un renversement de tendance comparativement à l'évolution jusqu'ici négative.

Dans le même temps, on observe une population attachée à son territoire (cf. origine des demandes de permis de construire) mais aussi une population vieillissante.

Cet enjeu comporte de multiples aspects :

- l'accueil des populations nouvelles, tout en maintenant la population résidente et en maîtrisant les conséquences de cette évolution, tant sur le plan foncier (consommation de l'espace) que territorial (disparité Nord - Sud)
- le sentiment d'appartenance au territoire et sa dimension culturelle
- la présence durable de jeunes actifs

### 3 - Un enjeu d'équilibre entre tradition et modernité

Le Pays de Châteaubriant bénéficie d'une forte tradition agricole et industrielle et d'activités diversifiées qui sont des sources d'emplois importantes. Parallèlement, de nouvelles pistes d'activité et de développement économique émergent, notamment en matière d'économie de l'environnement potentiellement créatrices d'emploi et de richesse (reconnaissance du Pays comme Pôle d'Excellence Rurale " le Technopôle de l'Environnement " et création envisagée d'un centre de ressources).

Toutefois, l'économie locale présente des points de fragilité :

- les secteurs traditionnels sont particulièrement confrontés au contexte européen (la nouvelle Politique Agricole Commune), à la mondialisation de l'économie et à la mobilité internationale des activités. L'agriculture est également soumise à la pression de la consommation foncière ;
- les phases aval de l'activité économique (transformation / valeur ajoutée) sont peu présentes sur le territoire ;
- les services aux entreprises sont insuffisants.

Parallèlement, le niveau de qualification des jeunes du territoire est faible et l'offre de formation est insuffisamment adaptée aux besoins des entreprises, que ce soit ceux des secteurs traditionnels comme ceux des secteurs d'activité en développement.

Cet enjeu implique donc :

- le renforcement et l'adaptation des activités traditionnelles en fonction de l'évolution des contextes (anticipation / innovation)
- l'optimisation des opportunités offertes, en terme d'activités et d'évolution socio-démographique (marché du BTP, services à la personne)
- l'élévation du niveau de qualification et la diversification de l'offre de formation, pour répondre aux besoins des entreprises

### 4 - Un enjeu de développement durable

Le Pays de Châteaubriant vient clairement d'afficher sa volonté de développer une stratégie environnementale reconnue au plan national par l'agrément du Pays comme Pôle d'Excellence Rurale. Il s'agit ainsi pour le Pays de se doter d'outils pour préserver son environnement et son cadre de vie tout en l'utilisant comme un levier de développement économique, d'innovation et d'attractivité.

Pour le territoire, cet enjeu se traduit par :

- la réussite de ce projet
- l'acquisition d'une notoriété et d'un savoir-faire dans le domaine de l'environnement et du développement durable

*Le Théâtre de verre - Ville de Châteaubriant*

*21 février 2007 - Réflexion des élus - Pays de Châteaubriant*

*Anciennes forges - Commune de Moisdon-la-Rivière*

*28 novembre 2007 - 4ème atelier - Commune d'Erbray*

## Zoom sur les acteurs de la démarche :

- **maîtrise d'ouvrage :** Direction Départementale de l'Equipement de Loire-Atlantique, assistée des bureaux d'études " MCM Conseil " et " C&S Conseils ", spécialistes en démarches de prospective et en concertation, débat public et du Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement de l'Ouest (CETE).
- **acteurs locaux représentés :**
  - Syndicat Mixte " le Pays de Châteaubriant "
  - Communauté de communes du Castelbriantais
  - Communauté de communes de la région de Nozay
  - Communauté de communes du secteur de Derval
  - Conseil de développement du Pays de Châteaubriant
  - Conseil Général de Loire-Atlantique
  - Conseil Régional des Pays-de-la-Loire
- **services de l'Etat représentés :**
  - Préfecture de région des Pays-de-la-Loire (SGAR)
  - Sous-préfecture de Châteaubriant
  - Direction Régionale de l'Equipement des Pays-de-la-Loire
  - Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays-de-la-Loire
  - Direction Régionale de l'INSEE
  - Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de Loire-Atlantique
  - Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle de Loire-Atlantique
  - l'Inspection Académique de Loire-Atlantique
- **autres partenaires associés :**
  - Agence Interconsulaire de Châteaubriant représentant la Chambre du Commerce et de l'Industrie et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat
  - Maison Régionale de l'Agriculture de Châteaubriant
  - Comité d'Expansion Economique de Loire-Atlantique (CODELA)
  - Association des Industriels de la région de Châteaubriant (ADIC)
  - Association du Développement du Tourisme du Pays de Châteaubriant (ADT)

27 février 2007 - Réflexion des élus - Pays de Châteaubriant

Photo : Claude LECERF

Vue aérienne - Ville de Châteaubriant

26 avril 2007 - 7ème atelier - Commune de Sion-les-Mines

# Phase 2. Le scénario

## Le choix d'un scénario dit " préférentiel "

Invités à se projeter dans le temps, les membres de l'atelier prospectif ont essayé d'imaginer les atouts et les faiblesses du Pays de Châteaubriant à l'horizon 2026.

" Vous participez à la Foire de Béré en 2026 en tant que porte parole du Pays de Châteaubriant et vous devez vanter les qualités de votre territoire auprès du public.... " ou bien " Vous êtes visiteur à la Foire de Béré en 2026, vous opposez toutes les faiblesses et les défauts que vous avez relevés depuis votre installation sur ce territoire... "

Lors de cette mise en situation, les membres du groupe ont proposé 4 scénarios, puis choisi un scénario " préférentiel ", image d'un " souhaitable " pour le Pays de Châteaubriant.

**Ce scénario préférentiel à l'horizon 2026** se distingue par la volonté affichée d'oeuvrer pour :

- un territoire à taille humaine, où il fait bon vivre, où les habitants sont fiers de leur terroir, de leur richesse patrimoniale, culturelle, environnementale...
- un équilibre social qui a permis de conforter le rôle attractif du pays qui accueille des populations jeunes. Un observatoire est consacré aux besoins des nouveaux habitants pour adapter les actions locales : politique foncière, offre de logements, services diversifiés, offre culturelle et de loisirs, nouvelles modalités de déplacement...
- une " économie environnementale ", alliance entre l'économie traditionnelle et moderne. L'activité industrielle procure une source d'emplois, interne au pays. La diminution de terrains agricoles a fait prendre conscience de leur valeur et un revirement de tendance s'est opéré pour limiter l'urbanisation et la spéculation foncière en préservant le paysage. Les services aux entreprises se sont développés grâce à une meilleure accessibilité du territoire en transports en commun (renforcé par l'évolution du coût du baril de pétrole), à de nouveaux équipements, à des formations innovantes et à un réseau haut débit de qualité.

**Le pays de Châteaubriant est devenu la vitrine du développement durable** en obtenant un " label durable " fondé sur le développement de différentes filières économiques (éco'entreprises, filière bois, bio-déchets, compostage, méthanisation), d'un habitat HQE (Haute Qualité Environnementale) et de l'éolien, moteurs de promotion des énergies renouvelables en dehors du territoire.

**La gouvernance du pays tend vers le développement équilibré du territoire** grâce à l'instauration de réflexions et d'actions collectives coordonnées entre les trois communautés de communes en matière d'urbanisation et d'habitat.

Photo : Claude LECERF

Vue aérienne de la zone d'activités économiques - Ville de Châteaubriant

26 avril 2007 - 7ème atelier - Commune de Sion-les-Mines

Ancienne mine d'étain - Commune d'Abbaretz

# Phase 3. La stratégie

## Quelle stratégie retenir pour le Pays de Châteaubriant ?

*A partir du scénario préférentiel, les membres de l'atelier prospectif ont proposé des choix stratégiques aptes à influer positivement sur l'avenir du pays.*

*Ces chemins stratégiques doivent définir :*

- *des objectifs adaptés au scénario à mettre en oeuvre,*
- *des voies et moyens illustrant par des exemples les types d'actions envisageables,*
- *des modes de gouvernance.*

L'un des chemins stratégiques les plus plébiscités cherchait à associer la valorisation de l'image attractive du pays, avec d'autres objectifs comme :

- maîtriser les espaces et le développement propre du pays,
- maintenir et renforcer le bassin d'activités (économique, culturel...),
- maintenir et enrichir les ressources humaines,
- poursuivre la diversification de l'emploi,
- développer les infrastructures de transports, notamment par des axes transversaux.

Pour chacun de ces objectifs, des voies et moyens ont été proposés par le groupe aux décideurs qui construiront le pays de demain. A titre d'exemple :

- mettre en place un plan de communication et de promotion du pays notamment auprès des entrepreneurs,
- améliorer les axes majeurs se raccordant au réseau de voies express,
- assurer le rabattement vers les gares de la future ligne Châteaubriant / Nantes, et améliorer le réseau départemental de transports en commun " Lila ",
- enrichir l'offre de formation adaptée aux spécificités et innovations locales,
- se doter d'un observatoire du territoire, de dispositifs collectifs de planification...

Concernant les modes de gouvernance : l'investissement des différents acteurs du Pays est essentiel pour articuler les actions de la société civile, des élus, des partenaires économiques et sociaux, des communautés de communes, du pays...

Mais il subsiste des interrogations sur plusieurs thèmes.

- Comment concrétiser les résultats de l'exercice prospectif ?
- Comment faire en sorte d'aboutir à une politique convergente entre les différents acteurs ?
- Quel est rôle de l'Etat en matière de conseil, d'alerte sur l'accélération des phénomènes ?
- Comment travailler sur des étapes de programmation successives et crédibles (contrat de territoire unique, contrat de pays, programme Leader...) ?
- Comment rendre chaque habitant, chaque association, chaque entreprise conscient du rôle qu'il a à jouer aux côtés des décideurs locaux ?

*28 novembre 2006 - 4ème atelier - Commune d'Erbray*

### Zoom sur la méthodologie retenue :

**Le calendrier de la démarche :**
La volonté de mobiliser les partenaires sur une courte durée s'est traduite par une démarche de moins d'un an, ponctuée de nombreux temps forts.

**Le choix d'une méthode participative :**
Toutes les phases sont le fruit d'un **travail collectif et plurisdisciplinaire** réalisé lors de **sept ateliers prospectifs.**

Les réunions étaient également l'occasion de former les participants à la culture prospective. La méthode pédagogique employée par les deux bureaux d'études dans l'esprit " formation-action " a permis de sensibiliser les membres des ateliers à l'intérêt de se projeter dans le temps et à une échelle plus large que celle de la commune, la communauté de communes voire même du Pays.

La production du groupe était basée sur la méthode des travaux en sous-groupes. Les résultats de chaque sous-groupe étaient exposés en séance plénière pour un partage et une validation de chaque étape.

*Les travaux de l'atelier prospectif ont été validés lors de* ***2 réunions rassemblant les élus communautaires*** *en septembre 2006 et février 2007.*

Photos : Michel EVAIN Pays de Châteaubriant et Jérôme FRESNEAU - COM COM de Nozay

*Activités économiques : métallurgie, agro-alimentaire, scierie, équipement abattoirs, plasturgie ...*

**La démarche prospective est un outil au service des élus, qui peuvent se l'approprier pour :**

- alimenter d'autres réflexions, telles que le programme Leader 2007-2013 ;
- bâtir ensemble un scénario de l'avenir du Pays de Châteaubriant qui corresponde à leurs souhaits ;
- travailler sur un plan d'actions à mettre en oeuvre au niveau local qui prenne en compte les souhaits des trois communautés de communes ;
- élaborer ensemble, au niveau du pays, un projet fédérateur du territoire dans la continuité de la charte de pays existante.

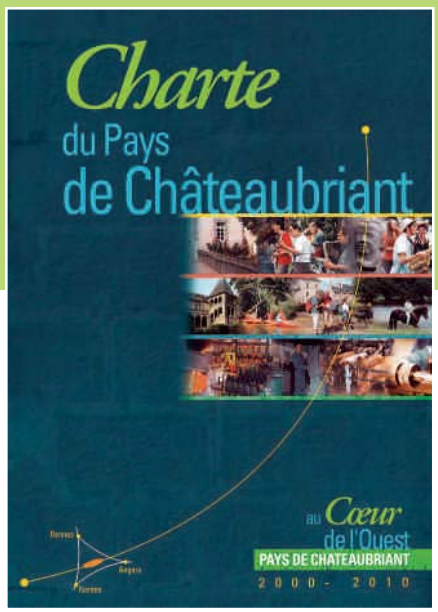

Pôle Santé de Choisel - Ville de Châteaubriant

Étang de Gruellau - Commune de Treffieux

Les vieilles halles - Ville de Châteaubriant

Étang de la Roche - Commune de Marsac-sur-Don

Photo : Michel EVAIN

## Zoom sur les outils mis à disposition des acteurs locaux à l'issue de la démarche :

**Les outils sur l'étude prospective**

- les résultats de l'étude, diffusés aux participants (en format papier et sur CDROM) sont disponibles sur le site internet de la DDE 44 :

**http://www.loire-atlantique.equipement.gouv.fr/article.php3?id_article=416**

sur le site du Pays de Châteaubriant :

**http://www.pays-chateaubriant.fr**

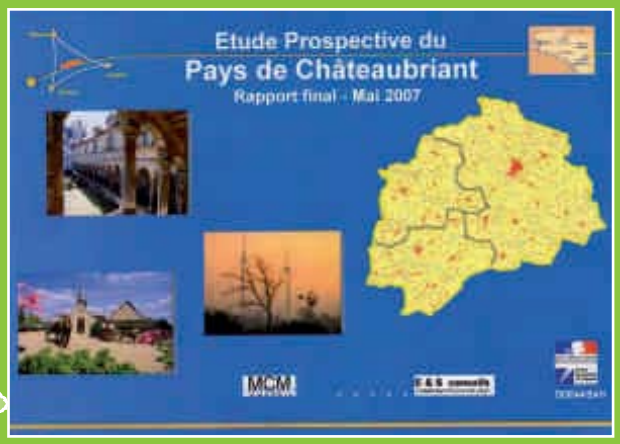


- la plaquette de présentation de la démarche, largement diffusée et disponible également sur le site internet de la DDE
- des témoignages de participants, sous la forme d'une vidéo

**Un accompagnement de la DDE**

Les services de la DDE peuvent, à la demande des élus, les accompagner pour la communication des résultats des travaux des ateliers prospectifs que ce soit sur la phase diagnostic, scénario et stratégie. Ils sont également prêts à se mobiliser pour participer aux réflexions stratégiques, ou encore veiller à la prise en compte de cette démarche dans les contrats de pays avec le Département et la Région.

© Copyright - DDE 44 / SAH - Mise en page et crédits photos (sauf indications contraires) : DDE 44 - Direction / Communication - novembre 2007
Document imprimé sur papier recyclé